



Groupe UDC Haute-Sorne

Question écrite UDC n° 65

Des questions légitimes sur les tarifs de l'eau en Haute-Sorne

L'eau est un bien commun indispensable à la vie. Deviendra-t-elle un bien de luxe ?

Interpellé par plusieurs citoyens de Haute-Sorne sur une éventuelle hausse des tarifs de l'eau dans notre Commune (ceci en relation avec les importants crédits votés dernièrement) et les futurs investissements programmés, le groupe UDC demande de pouvoir comparer les tarifs de notre commune avec ceux des autres communes du district de Delémont.

Dès lors le Conseil communal peut-il répondre aux questions suivantes :

1. Peut-il dresser un tableau comparatif antérieur et postérieur à la fusion pour les villages des Haute-Sorne, concernant les tarifs de l'eau ? (y compris la taxe de base).
2. Peut-il dresser un tableau comparatif des différents tarifs actuels en vigueur dans les communes du district de Delémont, en comparaison avec Haute-Sorne ? (y compris la taxe de base).

Undervelier, le 17 juin 2024

Pour le groupe UDC, Laurent Haegeli